

..... La Mairie **communiqué**

Échirolles, le 17 août 2011

L'allée des Ecoles devient une aire piétonne

Madame, Monsieur,

Dans la continuité des travaux de restructuration du groupe scolaire Jean-Jaurès ainsi que des logements contigus, l'allée des Ecoles a également été réaménagée et requalifiée.

Les aménagements étant achevés, nous vous informons par la présente des nouvelles conditions d'utilisation.

Cette allée devient une voie de desserte de l'immeuble d'habitation, de desserte technique de la cantine, ainsi qu'un itinéraire pour les piétons et les cycles pour rejoindre l'allée du Rondeau.

La circulation des véhicules automobiles y sera donc confidentielle, et la circulation des piétons prépondérante.

L'allée des Ecoles, désormais **aire piétonne**, sera signalée par le panneau ci-contre.

Concrètement, cela signifie que la circulation générale automobile y est interdite.

Seuls les véhicules liés à la desserte des logements et des services peuvent y circuler. Les piétons restent prioritaires, et les véhicules doivent en conséquence adapter leur circulation.

Le stationnement est interdit sur l'aire piétonne. Une nouvelle zone de stationnement a été créée le long de la rue René-Thomas.

Nous comptons sur vous pour intégrer ces règles dans vos pratiques, ce qui contribuera à rendre votre quartier plus agréable.



Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le Maire

HÔTEL DE VILLE : 1, PLACE DES CINQ-FONTAINES - B.P. 248

38433 ECHIROLLES CEDEX

téléphone : 04 76 20 63 00 - télécopie : 04 76 40 45 87